

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 13 juin 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 10 et 11 juin 2013

2013 DPP 1 - DVD 3 Subvention (275.000 euros) à l'association des promoteurs et exploitants de parkings (APEP).

Mme Myriam EL KHOMRI et M. Julien BARGETON, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2013, par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'Association des promoteurs et Exploitants de Parkings (APEP) ;

Sur le rapport présenté par Mme Myriam EL KHOMRI, au nom de la 5e commission et par M. Julien BARGETON, au nom de la 3e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant total de 275.000 euros est attribuée à l'association des promoteurs et exploitants de Parkings (APEP) (SIMPA 94061, dossier 2013-04206).

Article 2 : Cette subvention sera mandatée en quatre versements équivalents en mars, juin, septembre et décembre.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 65, article 6574, rubrique 110 du budget municipal de fonctionnement de l'exercice 2013.